

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

COMMUNE DE MESSAMENA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG SUBDIVISION

MESSAMENA COUNCIL

SECRETARY GENERAL

TECHNICAL SERVICE

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
DE MESSAMENA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020 DU **11 AOUT 2020**

Pour l'exécution des travaux de construction de quatre (04) forages photovoltaïques dans certaines localités de la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot N° _____

Financement : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA EXERCICE 2019.

1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Messamena, lance pour le compte de Commune de Messamena, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction de quatre (04) forages photovoltaïques dans certaines localités de la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot N° _____. Les localités concernées sont les suivantes :

N°	LOCALITES
01	CES DE DOUMO - MAMA
02	CES DE KOUA
03	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NTOLLOCK I
04	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DIOULA

1- CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Installation de chantier
- Lot 200 : Etude hydrogéologiques d'implantation du forage
- Lot 300 : Construction d'un forage
- Lot 400 : F et P d'une pompe immergée solaire 1,5 KW ;
- Lot 500 Développement et essai de pompage
- Lot 600 Périmètre de sécurité des forages 16ml
- Lot 700 Moyen d'exhaure
- Lot 800 Tuyauterie
- Lot 900 - Construction d'un château de 5 m³
- LOT 1000 – Mise en service de l'ouvrage

2- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

3- Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre (04) lots ci-après définis :

N° Lot	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot N° 1	Construction d'un (01) forage photovoltaïque	CES DE DOUMO - MAMA
Lot N° 2	Construction d'un (01) forage photovoltaïque	CES DE KOUA
Lot N° 3	Construction d'un (01) forage photovoltaïque	E.P.P NTOLLOCK I
Lot N° 4	Construction d'un (01) forage photovoltaïque	E.P.P DIOULA

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel pour chaque lot à l'issue des études préalables est de :

N° du lot	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot N°1 :	Construction d'un (01) forage photovoltaïque au CES de DOUMO - MAMA	17 500 000 (dix-sept millions de francs) F CFA
Lot N°2 :	Construction d'un (01) forage photovoltaïque au CES de KOUA	17 500 000 (dix-sept millions de francs) F CFA
Lot N°3 :	Construction d'un (01) forage photovoltaïque à l'Ecole Primaire Publique de NTOLLOCK I	17 500 000 (dix-sept millions de francs) F CFA
Lot N°4 :	Construction d'un (01) forage photovoltaïque à l'Ecole Primaire Publique de DIOULA	17 500 000 (dix-sept millions cinq cent de francs) F CFA

5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et celui de la Commune de Messamena pour l'Exercice 2019.

6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Service Technique de la Commune de Messamena, **Téléphone 697 27 74 42** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **23 SEPT 2020** à **11heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020
DU 11 AOUT 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT N° _____.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission **d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité (s)**, (350 000 FCFA) délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférence des Actes de la Mairie de Messamena le **23 SEPT 2020** à **12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois pour chaque lot.**

11- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

1. Pièces administratives:

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48heures ;
- b. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c. Absence de la caution de soumission.

2. Offre technique:

- d. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- e. Fausse déclaration ;
- f. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- g. Non existence dans l'offre technique des indications sur les rubriques ci-après, portant effectivement sur le projet à réaliser :

d.1. Organisation du chantier, visite des sites et plan d'installation du chantier

- Installation de chantier, amenée et repli du personnel et du matériel
- Hébergement, transport, mains d'œuvre ;
- Ordonnancement des tâches, bureau avec salle de conférence etc...
- Organigramme cohérent de l'entreprise

d.2. Méthodologie pour l'exécution des prestations

- Description détaillée de la méthodologie :
- Etudes géophysiques, installation de chantier, animation, travaux de foration, construction de la superstructure, installation de la pompe, désinfection et analyse de l'eau, formation des agents de la maintenance.
- Des preuves doivent être fournies pour démontrer que le soumissionnaire a déjà installé au moins 3 systèmes semblables.

d.3. Planning d'exécution des prestations

- Organisation générale des opérations
- Définition des tâches depuis l'installation du chantier jusqu'à la réception provisoire des travaux
- Respect des délais.
- Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-neuf (29) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

3. Offre financière:

- a. Offre financière incomplète ou pièces non conformes ;
- b. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- c. Absence dans l'offre financière d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié.

12- LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

1. Chiffres d'affaire (02 critères) ;
2. Personnel d'encadrement (17 critères) ;
3. Moyens matériels (02 critères) ;

4. Expérience de l'Entreprise (03 critères) ;
5. Methodologie d'exécution des travaux (03 critères) ;
6. Attestation de visite de site (01 critère) ;
7. Présentation generale de l'offre (01 critères) ;

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % soit « (20) critères 29 » seront retenues pour la suite de la procédure.

Les copies de diplômes du personnel principal devront être certifiées par une autorité compétente.
De manière détaillée, ces critères comportent les rubriques indiquées dans le DAO.

13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre - commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena.

AMPLIATIONS

- PREFET/HN
- ARMP ;
- SOPECAM ;
- Pdt/CCPM-MNA ;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES ;
- CHRONO.

Messamena, le 11 AOUT 2020

**Le Maire de la Commune de
Messamena**



Nkouok Serge Alfred
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Impôts)